

l'essor

La cause de la paix La pratique de la solidarité Le respect de la vie L'ouverture à la créativité

n°1 - février 2012 - paraît 6 fois par année

www.journal-essor.ch

Editorial

Mes tripes refusent d'abandonner l'espérance

Jean-Paul Borel, de Cortaillod, nous adresse un message en disant: «*Ce texte est à vous, chers amis, faites-en ce qu'il vous semblera bon. Personnellement, je ne vous conseille ni ne vous demande de le publier. Cela m'a fait du bien de l'écrire, de vous l'écrire, mais je crains qu'il fasse plus de mal que de bien.*». Le comité rédactionnel de *l'essor* a décidé d'en reprendre quelques extraits pour en faire l'éditorial de ce numéro.

(...) Il pourrait être plus judicieux et plus utile de nous interroger d'abord sur l'indignation «ré-flexive», que l'indigné se renvoie à lui-même. En d'autres termes, une indignation interne à la première personne, du singulier et du pluriel. Je commence par moi-même. Figurez-vous que je suis capable de savourer un excellent repas et de l'arroser d'un vin généreux. Mon plaisir est olfactif, quand j'arrive à la cuisine-salle à manger, puis il devient gustatif (ma femme est une cuisinière de talent) et il culmine par un petit café, sans eau-de-vie, mais avec chocolat ou autre douceur. Cela me prend à peu près une heure, donc 3600 secondes. Et il se trouve que je n'ai pas pensé pendant une seconde à tous ceux qui souffrent de misère (...). Je n'allonge pas sur mes

propres indignités, et je passe au pluriel.

Nous, les habitants de mon village, avons refusé récemment la fusion avec d'autres communes, de peur de perdre certains de nos privilèges. Nous voyons la politique locale sous l'angle de nos intérêts, individuels ou de notre microsociété de quelques milliers de personnes. Nous nous battons davantage «contre» des autres qui ne sont pas vraiment indignes que «pour» ceux qui en auraient besoin. Nous, les Neuchâtelois, acceptons que les rivalités entre localités et régions l'emportent souvent, trop souvent, sur la recherche du bien-être commun. (...)

S'agissant de nous, les Suisses, les cas concrets sont hélas assez évidents pour que je puisse me contenter de mentionner notre attitude à l'égard des étrangers, avec les tristes renvois de ces derniers temps. Nous Suisses dans l'Europe – dont nous faisons partie sans le reconnaître, parce que c'est (paraît-il) notre avantage de rester en marge – nous reproduisons à l'échelle mondiale la méfiance rencontrée au niveau national, qu'il s'agisse des relations entre Etats frères, ou entre notre Continent et le reste du monde.

Reste le grand «nous», nous les humains. C'est encore une première personne, un vrai «je», collectif. Je – ce «je» collectif que j'assume – je suis indigné de mon attitude face mon pays, la Terre, sa terre, son atmosphère, son eau, sa générosité, sa beauté. Qu'est-ce qu'il y a en moi pour que j'en sois arrivé là? Je refuse de renvoyer la responsabilité à nos ancêtres, proches ou lointains. (...). Le mal qui me ronge est en moi, et c'est de moi que je dois m'indigner.

Vous me demanderez, chers amis de *l'essor*, vous vous demanderez si je doute de l'homme. Je me le demande aussi, et je n'accepte pas de renier l'humain. Mon cerveau me dit que c'est trop tard, que tout est perdu, mais mes tripes refusent d'abandonner l'espérance. Je ne m'indigne pas, parce qu'on ne peut s'indigner que «contre». Je suis triste, angoissé, mais je crois en l'homme et j'espère encore.

Vingt-et-unième siècle

Un homme est mort au travail
deux hommes sont morts au travail
dix hommes sont morts au travail
ils riaient dans la poussière
ils montraient le soleil
à travers un nuage
les aiguilles du temps
tournaient toujours plus vite
on ne voyait jamais
celui qui réglait l'horloge.

Mousse Boulanger

Plus d'égalité, moins de faim

Cette campagne est un volet d'une campagne pluriannuelle sur le droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire. Thème: l'équité entre femmes et hommes est nécessaire pour le respect du droit à l'alimentation.

Le droit à l'alimentation n'est pas encore réalisé: plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde. 80% de ces personnes vivent dans des régions rurales, entre 60 et 70% d'entre elles sont des femmes, d'après les données de la FAO, l'organisation des Nations Unies spécialisée dans l'alimentation et l'agriculture. La faim est donc particulièrement répandue dans les régions où la nourriture est produite et parmi les femmes, supposées « nourrir le monde ». Les rôles différenciés que l'on attribue aux femmes ou aux hommes sont construits, révèlent des inégalités et ont des impacts sur l'accès à la nourriture et aux ressources (terre, eau, semences). Pour illustration, les femmes possèdent moins de 10% des terres. Or, une plus grande égalité entre hommes et femmes contribue à diminuer la faim. En effet, comme l'estime la FAO dans son rapport de mars 2011, si les paysannes du monde entier avaient un meilleur accès aux moyens de production, il serait possible d'augmenter de 20 à 30% la production des exploitations gérées par les femmes dans les pays en développement. Ainsi, le nombre de personnes souffrant de la faim pourrait diminuer de 100 à 150 millions.

Pour une économie inscrite dans la durabilité

Pour s'inscrire dans la durabilité, les activités économiques doivent respecter les cycles naturels: ne pas émettre plus de CO₂ que ce que la vie sur terre peut absorber et préserver la biodiversité ainsi que la capacité des sols et des écosystèmes à se régénérer. Il s'agit donc de fixer un cadre politique compatible avec un développement durable, qui reconnaisse comme centrales les tâches reproductives, de soins et de subsistance, laissées aujourd'hui dans l'ombre. Ce travail, en majorité assumé par les femmes, lié à l'éduca-

tion des enfants, à la tenue du ménage et aux soins des personnes âgées, n'est pratiquement pas reconnu ni même rémunéré. Il est même occulté par les statistiques économiques. Et pourtant, ce travail est essentiel pour le devenir de l'humanité et pour la durabilité. Centré sur les soins, la subsistance, inscrit dans les cycles de vie, il a même le potentiel de remettre en question le système économique dominant.

Objectifs de la campagne

- Aider à comprendre et déconstruire la différenciation des rôles hommes / femmes et les enjeux de cette différenciation concernant le droit à l'alimentation.
- Mettre en évidence les tâches actuellement sous-valorisées, comme une véritable alternative.
- Montrer que des projets, comme ceux soutenus par *Action de Carême et Pain pour le prochain*, contribuent au respect du droit à l'alimentation. Ils encouragent les hommes et les femmes à s'interroger sur leur rôle, à défendre leurs droits et à renforcer la place des femmes dans les communautés. Ils révèlent qu'une autre manière de construire l'économie se développe, une économie durable, au service de la personne humaine.

Action phare de la campagne

L'action «A voice in Rio» donne l'opportunité à une femme du Sud engagée dans un projet de porter sa voix à Rio lors de la Conférence de Rio+20 sur le développement durable en juin 2012. Pour choisir cette personne, «A voice in Rio» présente, à travers six portraits de femmes, six projets soutenus par *Action de Carême et Pain pour le prochain*. Ces portraits, présentés sous forme de petits films, sont réalisés par Job Michael Rouamba, cinéaste lauréat du prix Numen. Chaque citoyen-ne est invité-e à donner sa voix au projet le plus pertinent à ses yeux. La campagne permettra au projet qui remportera le plus de voix de dépêcher une représentante à Rio pour y partager son expérience et son travail.

Cette femme sera la porte-parole de milliers d'autres femmes qui, comme elle, travaillent dans l'ombre pour le maintien des cycles de vie et conçoivent des alternatives pour transformer les dynamiques hommes/femmes et lutter contre la faim dans l'optique d'un développement durable au service de l'humain. «A voice in Rio», du 22 février au 1^{er} avril sur Facebook et sur www.droitalimentation.ch

L'invitée: Pauline Marie Hélène Ndiaye, Sénégal

Diplômée en géographie humaine, Pauline Ndiaye est coordinatrice du programme Enda Pronat (Protection naturelle), où elle s'occupe spécifiquement de l'accompagnement de femmes dans des zones rurales. Enda Pronat, partenaire de terrain de l'EPER, a été créé au Sénégal en 1982, suite au constat des limites du modèle agricole basé sur l'utilisation massive et incontrôlée des intrants chimiques. Ce projet promeut le développement rural durable en accompagnant les communautés de base dans le contrôle et la gestion écologique de leurs ressources, ainsi que l'appropriation de la gouvernance de leur terroir. Il travaille directement avec les populations rurales et s'engage pour transformer les conditions politiques, juridiques et économiques en leur faveur. Pauline Ndiaye, présente en Suisse du 1^{er} au 18 mars, sera disponible pour des interventions et interviews.

Action du 22 février au 8 avril

Journée des roses: 160'000 roses pour le droit à l'alimentation. Partout en Suisse, des bénévoles vendront des roses dont le bénéfice reviendra, là encore, à des projets *d'Action de Carême et de Pain pour le prochain*. Journée des roses le 17 mars 2012

Site internet :
www.droitalimentation.ch
Action de Carême, avenue du Grammont 7, 1007 Lausanne,
www.actiondecareme.ch
Pain pour le prochain, avenue de Grammont 7, 1007 Lausanne,
www.ppp.ch

Les élus de droite n'ont pas le temps de s'indigner!

Un ancien élu radical a reproché à notre rédacteur responsable de ne pas avoir donné la parole à des femmes et à des hommes de droite dans son livre *Le peuple des moutons*. Fausse accusation: une dizaine de membres de l'UDC, du PDC et du Parti libéral-radical ont été sollicités mais tous ont répondu négativement ou, pire encore, n'ont pas donné de réponse.

Pour ce forum intitulé «Les indignés», rebelote! Rémy Cosandey a contacté par écrit plusieurs personnalités de droite bien connues, estimant que l'indignation était une valeur universelle qui pouvait être partagée par des personnes de toutes tendances politiques. Hélas, une fois encore, les réactions négatives ont été nombreuses. Petit florilège:

- J'espérais pouvoir trouver le temps de vous fournir les 3000 signes requis. Hélas, l'accumulation des dossiers encore en traitement m'empêchera de répondre positivement à votre demande. Je regrette vivement car le sujet m'intéresse.
- Je vous remercie de la proposition que vous m'avez faite de m'exprimer dans votre journal. Malheureusement, pour des raisons de charges professionnelles très lourdes, il ne me sera pas possible d'y donner suite. Je ne sais pas si, du coup, vous me montrerez aussi du doigt...
- Tout un chacun s'indigne pour diverses raisons et souvent de manière diamétralement opposée. Dans ces cas, il n'y a pas lieu de se mettre les uns contre les autres. Ce serait contraire à l'esprit du journal *l'essor*.

Nous prenons acte de ces réponses... et de toutes celles que nous n'avons pas reçues. Mais qu'on ne vienne plus nous accuser de publier des articles de la même tendance!

Les textes que nous avons recueillis peuvent se résumer ainsi: le fossé augmente entre les riches et les pauvres, l'économie est uniquement au service des plus riches, un milliard d'êtres humains meurent de faim alors que la planète a de quoi nourrir 12 milliards de personnes. Mais, comme le disent si bien les indignés de La Chaux-de-Fonds que nous avons rencontrés, il faut maintenant passer de la parole aux actes.

Le comité rédactionnel de *l'essor*

D'innombrables motifs d'indignation

En occupant avec entêtement notre espace-temps collectif, les indignés nous interpellent tous. Ils matérialisent la crise et rendent flagrante l'absence de réponses institutionnelles. Ces villages de tentes sont insupportables à ceux qui veulent nous enfermer dans nos voitures, nos salons, nos écrans et ces professionnels de la politique réagissent avec condescendance aux indignations des indignés... En effet, chaque fois que l'indignation se manifeste, les milieux institutionnels cherchent toujours à la rendre aussi puérile et enfantine que possible pour ôter au mouvement de protestation sa légitimité. Pour eux, l'indignation ne serait que l'expression de colère de quelques éternels juvéniles et ils ne réduisent le mouvement qu'à ses aspects violents, disqualifiant ainsi toute contestation. La péjoration de l'indignation est une arme fatale pour le mouvement et même si les protagonistes s'en défendent, ils ne sont pas dans un rapport de force qui permettrait un recul significatif des ambitions patronales et des prétentions politiciennes.

Mais l'indignation est le premier pas concret dans une logique qui mène de la prise de conscience de ce qui se passe, à la compréhension des forces en jeu et puis, à une certaine action

collective. Et c'est cela qui inquiète le plus nos dirigeants: que la masse des citoyens prenne conscience des véritables raisons de la crise et commence à leur demander des comptes... Nous pouvons lister toute une série de motifs pour l'éclosion d'indignation:

- la prise de pouvoir des forts sur la société et notre impuissance flagrante de la contrer;
- les privilèges des nantis dans une société en crise où on nous demande de nous serrer la ceinture;
- l'attribution incessante de bonus exorbitants aux cadres des banques et le pouvoir démesuré de celles-ci sur tous les aspects de la vie sociale;
- l'utilisation et le contrôle des médias dans le but de désinformer et de manipuler le public;
- le matérialisme productiviste qui fabrique des pauvres;
- la spéculation foncière, immobilière, boursière et sur les matières premières, soit la «casinofication» de la société rendant impossible la participation citoyenne;
- la commercialisation et la marchandisation de notre sphère privée;

- le blocage du développement des formes alternatives d'énergie pour nous maintenir dans la dépendance face au pétrole et à l'uranium;
- la contamination de la chaîne alimentaire par des pratiques industrielles irresponsables et les dégâts commis sur le système agricole par les OGM et autres pesticides;
- la perpétuation du colonialisme à l'étranger par le maintien de forces armées dans des dizaines de pays, et l'accaparement des économies et des terres de dizaines d'autres.

Et il y a assez de motifs d'indignation pour remplir des pages; alors pourquoi cette léthargie face à l'activisme accéléré de ceux qui se croient nantis d'un droit suprême de diriger cette société selon leurs envies et besoins?

A l'heure où les plans d'austérité et les licenciements vont occuper la scène politique de 2012, nous ne devons pas laisser passer cette opportunité historique de renforcer le mouvement social traditionnel et de reprendre l'offensive. Alors, Occupy 2012 en Suisse aussi!

Georges Tafelmacher

Flambée de la criminalité patronale

«Plus que d'être préoccupé par les risques pour la santé des employés du Groupe [Eternit], je suis arrivé à la conclusion que ce n'était plus une affaire suffisamment avantageuse dans laquelle rester».

Stephan Schmidheiny¹

Turin: un procès exceptionnel

Le 13 février prochain, le Tribunal de Turin rendra en principe, son verdict. En principe, car la traque juridique de M. Stephan Schmidheiny reste incertaine. Ce responsable de la mort par cancer du poumon et de la plèvre d'un nombre incalculable d'employés d'Eternit et de nombreux de leurs proches dans le monde, tente par tous les moyens d'échapper à ses accusateurs.

Sa fortune colossale, accumulée par la commercialisation d'amiante-ciment, lui permet de corrompre les autorités des villes italiennes de Casale Monferrato, Cavagnolo, Rubiera et Bagnoli où il codirigea la fabrication de son Eternit entre 1986 à 1973, de soudoyer les plaignants pour qu'ils retirent leurs plaintes, d'espionner les comités de défense de ses victimes et de recommander aux journalistes d'oublier ce scandale, en Suisse notamment. Il a ordonné à sa centaine d'avocats, non pas de l'assister à la barre, mais de l'y remplacer. Car ce prévenu qui risque 20 ans d'emprisonnement – il aura 65 ans cette année – a choisi de bouder les 66 audiences du tribunal qui lui étaient consacrées. Il sait qu'en ayant méprisé autant la santé des ouvriers, la souffrance de leurs proches et les témoignages des plaignants, son apparition à Turin et même toute présence publique sans protection policière, le livrerait à la vindicte des populations.

S'il était condamné, il pourrait se prévaloir de ses nationalités d'emprunt et même suisse pour éviter d'être extradé et croupir dans une geôle italienne pendant sa retraite. Mais, prison ou pas, ce Monsieur sait bien qu'une condamnation à Turin serait suivie de nombreux autres procès, tant lui et sa famille ont empoisonné de gens dans leurs multiples fabriques d'Eternit dans le monde depuis 1920.

Il reste encore à ce champion du productivisme mortifère, autoproclamé écologiste, l'appui de la ploutocratie mondiale qu'il ne cesse de flatter en l'assurant qu'il les sauvera d'une déroute capitaliste en le rendant soft et éco, à l'instar de l'«Eco-béton» de son frère. Mais là encore il n'est pas certain que son nouveau look ne passe de mode une fois le verdict tombé.

En attendant, il fait le mort, refusant d'apparaître publiquement depuis 1990, de répondre aux journalistes et de dévoiler ses repères – Costa Rica, Hurden (SZ), Baléares... – alors qu'il sature le WEB de ses jérémiades sur les malheurs de la Planète et de ses exploits pour la sauver!

«Un de mes investissements des plus gratifiants a démarré lors de mes vacances au Sud du Chili en 1982 (sous le régime militaire du dictateur Pinochet 1973-1990 (...)) dans un nouveau domaine d'affaires... l'exploitation des forêts (appartenant au peuple indien Mapuches!)»¹

Un siècle d'empoisonnements

Si le drame de l'amiante-ciment n'est jugé qu'à présent, c'est qu'il a fallu un siècle pour prouver la culpabilité de qui en tirait profit. En 1900 le monde scientifique prouvait que l'amiante – ou asbeste – provoquait des calcifications pulmonaires, dites «asbestoses»; son effet cancérigène sur les poumons fut établi depuis 1950 et depuis 1962, le mésothéliome, ce cancer incurable de la plèvre que l'amiante est seul à pouvoir provoquer.

Les Schmidheiny connaissaient les dangers de l'amiante au moment même où les conférences et publications scientifiques en publiaient les preuves irréfutables. Pourtant, ils les nièrent, l'affaire étant florissante et les actionnaires trop comblés pour tuer leur poule aux œufs d'or. Ainsi, lorsque l'accusé prit la direction d'Eternit de 1975 à 1990, il n'hésita pas à poursuivre et accroître la production de son redoutable cancérigène, alors qu'en 1976 la Suède en interdisait l'usage!

Depuis que la relation entre amiante et mésothéliome fut prouvée en 1962, deux fois plus d'amiante qu'auparavant entrainait en Suisse. Et depuis qu'il remplaça son père Max à la direction de la multinationale, il accrût encore les importations d'amiante en Suisse qui atteignit le pic historique de 22'500 tonnes par an. Elles ne cessèrent qu'en 1994, lorsque, malgré l'ordonnance suisse sur l'interdiction de l'amiante du 1er mars 1989, Eternit s'est permis d'en consommer jusqu'à 1994! Cela dit, suite à de bien curieuses «dérogations» – ou plus crûment: «violations de la législation» –, l'amiante continue à entrer en Suisse!

Les indignes «Schmidheiny» sont légion!

Il aura donc fallu près d'un siècle pour empêcher les Schmidheiny de nuire. Combien en faudra-t-il pour les milliers de cancérigènes commercialisés depuis l'archaïque amiante? Quelle instance démocratique mettra fin à la flambée de criminalité patronale avant que le nombre de leurs victimes n'emplisse les pavillons de cancéreux et que leur mort par cancer, avant l'âge de la retraite, ne défraie la chronique?

Ces marchands de cancérigènes, inoffensifs à l'achat et l'usage, provoquent une mort différée après plusieurs décennies, soit lorsque leurs meurtriers inconscients ont disparu. Ainsi épargnés, ils prolifèrent et sévissent en toute impunité. Ce sont les fabricants de cosmétiques aux nanoparticules, de déodorants aux sels d'aluminium, de prothèses mammaires au silicone, de coupe-faim toxiques, de PVC au benzène, de pesticides homicides, d'émetteurs d'ondes électromagnétiques et de rayonnement radioactif, bref tous ces produits nouveaux dont les médias suspectent quasi quotidiennement les risques à terme.

D'autres désastres à effet différé sont tramés par le potentat d'Holcim, M. Thomas Schmidheiny, frère de l'autre. Un dénombrement des personnes écrasées par l'effondrement de béton armé indiquerait qu'il a probablement plus de morts sur la conscience. Son ciment, vendu massivement dans les nombreuses régions sismiques ne tue, comme l'amiante,

suite en page 5

qu'après plusieurs décennies lors des prochains tremblements de terre. Cela lui laisse le temps de bétonner impunément la planète et de s'enrichir davantage encore grâce aux reconstructions... avec du béton armé, «parasismique» ou pas!

Que peut la justice?

Les catastrophes humaines et environnementales de Minamata en 1953, Bohpal en 1984, Seveso en 1976, Toulouse en 2001, Tchernobyl en 1986... furent largement médiatisées. Par contre, celles qui font le plus de morts et de dégâts, mais qui ne se produisent qu'après un «temps de latence» entre l'exposition pathogène et l'effet clinique demeurent imperceptibles. Cela permet à leurs responsables de s'offrir ce risque en toute tranquillité et de s'éclipser, comme Stephan Schmidheiny, au bon moment. Alors, la prescription les protège, ils peuvent abandonner sans soucis leurs usines polluées, leurs décharges toxiques et leurs mains-d'œuvre contaminées et recommencer ailleurs un nouveau trafic maléfique comme l'a fait S. Schmidheiny, expatrié volontaire, en Amérique Latine et Centrale, dès 1989.

Indignations quotidiennes

Chaque jour, la lecture des journaux nous donne des raisons de nous indigner de la façon dont la société traite des êtres humains et toujours à l'aune du profit. J'ai choisi deux cas: l'un émanant d'une multinationale, l'autre des décisions de la Confédération.

Nestlé et les planteurs de café mexicains

Dans le journal de la Déclaration de Berne no 218, de novembre dernier, je lis que Nestlé a lancé en 2010 son «plan Nescafé». D'ici à 2021, la firme veut investir 500 millions de francs «dans la recherche agricole et des projets de formation continue en milieu rural, afin d'augmenter la production de café et de réduire la consommation d'eau et l'utilisation de pesticides». Une action qui paraît louable et pourtant... Prenons l'exemple du Mexique, 7^{ème} producteur mondial de café et 2^{ème} producteur mondial de

Des Etats indignes

Il y a tellement de dictatures dans le monde qu'on aurait de la peine à énumérer tous les Etats qu'on peut qualifier d'indignes. Contentons-nous aujourd'hui de quelques exemples de pays qui, eux, sont des démocraties. En Hongrie, le gouvernement vient de mettre en vigueur une Constitution qui est fortement liberticide: elle supprime pratiquement la liberté de la presse, met la banque centrale sous tutelle et accorde des privilèges exorbitants à la droite et à l'extrême droite qui sont majoritaires.

Dans plusieurs pays d'Europe qui sont au bord de la faillite, les dirigeants imposent une cure d'austérité draconienne au peuple. On a fait des cadeaux gigantesques aux très riches, on a donné des milliards pour sauver les banques et maintenant ce sont les classes moyennes et modestes qui doivent payer. Pensons simplement à la Grèce, à l'Islande, à l'Italie, à l'Espagne, au Portugal et à la France de Sarkozy (selon le quotidien *Marianne*, il a fait perdre 500 milliards d'euros à son pays).

Armer l'indignation

Car, qui d'autre que les 99% de l'humanité pourra imposer le «principe de précaution», exiger qu'il soit appliqué sans la moindre restriction à tout produit dont on peut craindre qu'il soit biocide, toxique, cancérigène, mutagène ou psychotrope à moyen terme? Qui peut exiger qu'une «clause du besoin» soit fondée pour toute production potentiellement dangereuse, le nucléaire notamment?

Qui pourra, sur cette planète dominée par un ramassis de milliardaires indignes, les empêcher de nuire? Qui enfin pourra évincer pacifiquement ces fauteurs de trouble de l'humanité consciente qui, en la méprisant, sont indignes d'en faire partie?

François Iselin

Pour en savoir plus, informez-vous, entre autres, sur le site <http://caova.ch/>

¹ Stephan Schmidheiny, «Mi visión, mi trayectoria», Web, PDF, janvier 2006, p. 7 (traduction de l'espagnol, FI)

café bio. Au Mexique, 95 % du café cultivé est de *l'arabica*, la meilleure qualité et qui est d'un bon rapport financier pour les cultivateurs (500'000 familles vivent de cette production, le plus souvent dans de petites exploitations). Maintenant, Nestlé veut imposer au Mexique la culture du café *robusta*, de moindre qualité et dont le prix n'atteint pas la moitié de celui de *l'arabica*. Les cultivateurs sont encouragés à arracher les plants qui leur rapportent pour cultiver des plants «offerts» par Nestlé, ceci avec un risque de surproduction qui fera encore baisser les prix! Point positif, la résistance semble s'organiser.

La gestion des centres de requérants d'asile en Suisse

Second exemple: *le Courrier* du 22 décembre dernier consacre une pleine page au mandat donné par la Confédération à une firme privée, ORS Service, qui gère pour son plus grand profit les 7 centres suisses d'enregistrement des demandeurs d'asile.

Alors qu'on pourrait attendre qu'un personnel qualifié, recruté par les services de la Confédération, s'occupe le plus humainement possible des personnes très souvent traumatisées qui arrivent dans les centres (avant, c'étaient les organisations humanitaires qui en étaient chargées), c'est maintenant une société privée qui a obtenu ce mandat. Forte de 300 collaborateurs, son chiffre d'affaires est de 55 millions de francs et ses bénéfices sont à l'avenant. Un exemple: dans la banlieue zurichoise, ORS facture 7000 francs par mois l'hébergement d'une dizaine de requérants. Ces gens, jeunes pour la plupart et déjà là depuis des années en attente d'une décision, sont livrés à eux-mêmes dans une maison délabrée; une employée passe deux à trois fois par mois pour effectuer un contrôle. Sur le dos de ces malheureux, ORS fait un bénéfice de 66'000 francs par an... une réalité qui se passe de commentaires!

Et, depuis que j'ai rédigé cet article, j'aurais eu pléthore d'autres exemples à relater!

Christiane Betschen, L'Orient

Radio Vocifère

(extrait du recueil de sketches «Le jardin des mots», Editions Planète Li-lou, 2012)

Alors, ça fait un bail que je n'ai plus eu de nouvelles de toi. Je t'ai envoyé je ne sais plus combien de courriels et tu ne m'as jamais répondu. De plus, je t'ai laissé pleins de messages sur ton répondeur, sans succès. Peux-tu me dire ce qui se passe?

Je n'ai plus de connexion Internet. Je suis au chômage depuis six mois et le peu que je touche ne me permet plus de payer mon abonnement.

Et t'as plus de ligne téléphonique non plus? Tu ne vas pas me dire que tu vis totalement déconnectée du monde. C'est à n'y rien comprendre, tu avais un bon boulot, bien payé, donc normalement tes indemnités de chômage devraient te permettre de vivre décemment.

Sauf que je me suis endettée. Tu sais comment c'est, on se laisse tenter par de belles publicités mensongères et puis après, c'est la descente aux enfers.

Oh, tout de suite les grands mots! Je sais que tu es une fille raisonnable et je ne t'ai jamais vu craquer devant des objets inutiles, du superflu.

Ben, il faut croire que toi aussi tu t'es trompée sur mon compte. Tu vois, ce qui est étonnant dans mon histoire c'est que moi aussi j'avais cette belle image de moi, et celle que me renvoie la société n'est pas du tout la même.

La société, parlons-en de la société, quel bel exemple elle donne aux gens dits d'en bas! Tout est pourri, jusqu'au trognon, c'est pas à elle de donner des leçons. On entend tous les jours à la radio des histoires de corruption au sein des gouvernements, de détournement de fonds, de blanchiment d'argent sale. Mais toi, t'as rien à voir avec ce genre d'histoire! Tu ne t'es tout de même pas mise à dealer ou je ne sais quoi...

T'as raison, j'ai simplement eu un peu de retard dans le paiement de mon loyer. Ce mois-là, je suis tombée malade et comme j'ai une grosse fran-

chise de deux mille cinq cent balles, la facture était pour ma pomme. Alors, j'ai payé le toubib et j'ai été voir la régie pour leur demander un délai de paiement qu'ils m'ont refusé. Et donc, ils m'ont envoyé une lettre recommandée dans laquelle ils me menaçaient de me mettre aux poursuites si je ne payais pas dans les dix jours. Et comme j'avais pas de sous, j'ai pas payé et la suite, tu la connais. Tu sais, ça fait pourtant vingt ans que j'habite dans cet immeuble et je n'ai jamais eu un seul jour de retard dans mes paiements. Il paraît qu'ils veulent louer l'appartement à des Russes.

Mais, c'est dégueulasse! T'as été voir les services sociaux? Ils peuvent peut-être t'aider, ils sont faits pour ça...

Tu parles! Ça, c'est ce qu'on s'imagine lorsque l'on n'a pas eu affaire à eux. Tu peux crever, tant que tu n'es pas à la limite, ils ne te viennent pas en aide. Ils sont venus faire l'inventaire chez moi, il paraîtrait que mon home cinéma est un truc de riches, mon sèche-linge, une machine superflue et que mon 4x4 est une bagnole de friqués. A les entendre dire, faudrait que je vende tout ce que je possède et que seulement après m'être démunie de tout, ils me viendraient en aide. Si tu comprends bien ce que je suis en train de t'expliquer, il faut être dans la rue, genre SDF, et c'est là qu'ils viennent enfin à ton secours.

Mais, c'est insensé! C'est pas normal, c'est vraiment n'importe quoi! Lorsqu'un individu ne paye pas son loyer, on le met en poursuite et lorsque les Etats ne paient pas leurs dettes on fait appel aux contribuables. Ça devrait être dans les deux sens il me semble...

Oui, mais faut pas confondre dettes privées et dettes souveraines. Sauver un Etat de la faillite n'a rien à voir avec le fait de sauver un individu. Nous autres, les pauvres cochons de payeurs, tout le monde s'en fout royalement.

T'as vu un avocat?

J'ai pas d'argent pour le payer.

Une assistante sociale, alors?

C'est pire que la vermine! Pour te dire, j'en ai vu une et tu sais ce qu'elle m'a conseillé de faire, c'est d'aller voir un psy pour soigner ma fièvre acheteuse, il paraîtrait que c'est pathologique! Je ne sais pas si tu me comprends bien, mais pour elle, manger matin, midi et soir, se nourrir et vivre normalement, ce serait une addiction à la consommation. De plus, elle m'a laissé entendre que si je refusais de voir un psychologue et si ma situation financière s'aggravait, elle me mettrait sous tutelle.

Sous tutelle? Et les chefs d'Etats de tous les pays européens est-ce qu'on leur a demandé de consulter un psy? Et qui les mettra sous tutelle, eux? C'est la même chose, et je dirai même que ce qu'ils ont fait est bien pire que ton loyer de retard. Non seulement ils vivent aux frais de la princesse, mais en plus ils se permettent de mettre l'Europe en faillite et à présent ils demandent de nous serrer la ceinture. Tu veux mon avis, c'est un scandale, ils sont tous des pourris, c'est moi qui te le dis!

A la lecture de ce petit sketch inspiré par une conversation entendue dans un café, on peut s'interroger sur l'art et la manière de gouverner. Qui doit donner l'exemple? Le peuple ou les autorités? Et lorsqu'un gouvernement se comporte de manière indigne, a-t-on le droit de le dénoncer, de critiquer son inaptitude à gérer les affaires de l'Etat ou doit-on se taire et passer à la caisse? Pourquoi les hommes politiques devraient-ils être au-dessus des lois? Au nom de qui, au nom de quoi? Pourquoi serait-ce toujours au peuple de payer les erreurs commises par leurs dirigeants indéliques? (...)

Les prestations sociales sont rognées, le pouvoir d'achat des citoyens baisse, les acquis sociaux pour lesquels les générations précédentes se sont battues sont en voie de disparition. Nous vivons des moments historiques, un retour vers le passé, une régression sociale, des indignes au pouvoir et des indignés dans les rues. Triste tableau...

Emilie Salamin-Amar

L'indignité dans le sport

On parle souvent des salaires et des bonus démesurés versés aux banquiers ou aux capitaines des grandes entreprises. A quelques exceptions près, on considère que ces rémunérations sont indécentes et ne correspondent pas au travail et aux responsabilités des intéressés. Comment en effet admettre qu'un homme (ou une femme, mais le cas est très rare) puisse gagner mille fois plus que le moins payé de ses salariés?

Autre son de cloche dans le sport. A côté de footballeurs, de tennismans, de gymnastes, de nageurs, de hockeyeurs et d'athlètes modestes, il y a les vedettes, ceux qui, paraît-il, font la popularité de leur club et la réputation des milliardaires qui les dirigent. A eux, parce qu'ils savent jongler avec un ballon, manier une raquette ou bien tenir un volant, on pardonne tout ou presque. Et pourtant, on peut se poser des questions sur la démesure dans le sport. Prenons simplement trois exemples, dans des disciplines différentes.

Le footballeur Nicolas Anelka vient de quitter le club anglais de Chel-

sea pour poursuivre sa carrière en Chine. Le Shanghai Shenhua lui offre un salaire de douze millions d'euros (quinze millions de francs suisses) par année, soit 35 fois plus que la rémunération d'un conseiller fédéral et 2000 fois plus qu'un ouvrier chinois.

Le pilote automobile Michaël Schumacher, célèbre réfugié fiscal en Suisse, a un revenu estimé à cent millions de francs par année et une fortune évaluée à un milliard. A supposer qu'il place son argent à 3.65%, il touchera 100'000 francs d'intérêt (oui, vous avez bien lu: cent mille francs) par jour, samedi et dimanche compris. Et c'est à des gens comme lui que le canton de Vaud offre d'énormes cadeaux fiscaux!

Enfin, parlons un peu de Roger Federer, notre héros national. Voilà un homme sympathique, qui pratique la philanthropie et est un modèle pour le pays. Mais cela justifie-t-il qu'il touche des dizaines de millions de francs par année et qu'il ait choisi pour domicile légal une commune où le taux fiscal est très bas?

Autour des terrains de football, des courts de tennis et des circuits automobiles, il y a des spectateurs qui ont consenti d'immenses sacrifices pour soutenir leurs vedettes. Mais ont-ils conscience qu'ils se privent souvent de biens de première nécessité pour donner leur argent à des millionnaires ou à des milliardaires? Le monde du sport est gangréné par le système néolibéral. Mais qui sont les plus indignes: les sportifs qui monnaient leur talent ou les dirigeants qui les traitent comme une vulgaire marchandise?

Au moment d'écrire cet article, j'apprends que la Swiss Football League (un anglicisme de plus, hélas!) a retiré sa licence de jeu à Neuchâtel Xamax et que ce club a été mis en faillite. Seul coupable: Bulat Chagaev, qui trompe tout le monde depuis des mois. C'est l'exemple même de l'homme indigne. Mais le mot est peut-être un peu trop faible. En réalité, Bulat Chagaev est un vulgaire voyou ou, pire encore, une crapule.

Rémy Cosandey

Des agissements détestables

A de rares exceptions près, les grandes entreprises ne cherchent pas à procurer ou à garantir des places de travail, mais à faire le plus de bénéfice possible pour accorder des dividendes à leurs actionnaires et des bonus à leurs dirigeants. Tout leur est bon pour parvenir à ce résultat: les délocalisations, le chantage et même l'espionnage. Deux cas récents méritent d'être signalés.

Après négociations avec les autorités et les syndicats, Novartis a décidé de ne pas fermer son site de Prangins, préservant ainsi 320 emplois dans la région. Mais, en contrepartie, cette entreprise a bénéficié d'énormes rabais fiscaux et d'une plus-value de 20 millions sur des terrains industriels qui ont été classés en zone de construction. Pour une entreprise qui fait des milliards de bénéfice par année, ce chantage est indigne.

Nestlé, redoutant le livre qui lui était consacré par Attac, s'est permis d'espionner cette organisation

en introduisant une taupe parmi ses militants. Neuf de ceux-ci ont porté plainte et réclament de légitimes (et très modestes) dédommagements pour tort moral. Le juge d'instruction de l'époque, qui est devenu entretemps commandant de la Police cantonale, avait jugé que Nestlé n'avait rien à se reprocher. Grâce à lui, la sentence de La Fon-

taine prend tout son sens: «*Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir*». Pour notre part, nous préférons cette déclaration du président Franklin Delano Roosevelt: «*Gouverner, c'est maintenir les balances de la justice égales pour tous*». / RCy

Le billet d'Henri Jaccottet

«Dignus est qui...»

Tel était le titre de l'une des premières versions latines que notre maître avait rédigée en guise d'épreuve avec note. Digne est celui qui... Suivait une liste des vertus romaines avant notre ère. Par hasard, je suis tombé sur la liste des vertus classées par catégories dans le Larousse 1963. Voici:

«*Un premier groupe comprendrait les vertus qui sont l'expression de la force d'âme: courage, ténacité, patience. Un deuxième groupe, les vertus qui sont l'expression de la raison: discernement, sagesse, prudence, tempérance. Un troisième, les vertus relatives à la vie de société: la justice, vertu cardinale; la bien-faisance sous toutes ses formes*».

N'avons-nous pas là – ne serait-ce qu'in petto – tous les éléments nécessaires pour jauger les candidats à nos élections et dire à certains: «*Vous n'êtes pas dignes que je vous porte sur ma liste*» et de voter pour un autre (le «candidat» pouvant être masculin ou féminin).

Perdre sa dignité

Un dignitaire est quelqu'un qui a été élevé à une dignité, c'est-à-dire à une fonction éminente dans l'Etat ou l'Eglise. Cette personne est censée travailler pour le bien de la collectivité. Dans la mesure où elle utilise sa position pour obtenir des avantages pour elle-même, sa famille ou ses amis, elle devient indigne car elle trompe ceux qui lui ont fait confiance et crée une injustice puisque le commun des citoyens ne peut pas avoir accès aux mêmes avantages. De ce point de vue le président Sarkozy est indigne puisqu'il a utilisé son pouvoir présidentiel pour doubler son salaire de président sans en référer à une autorité indépendante. Il n'est bien sûr pas le seul et tous les dictateurs qui ont amassé des fortunes sur le dos de leurs sujets sont particulièrement indignes et devraient être traduits devant un tribunal. On en est loin.

Il y a des dignitaires qui ont grimpé aux honneurs le long de leur indignité.

Ferdinand Bac

La question est étroitement liée au pouvoir. Celui ou ceux qui ont du pouvoir ne l'ont en effet que parce qu'il y a des subordonnés qui se chargent de faire respecter leurs décisions. Et là se pose la question de la dignité de ceux qui acceptent de porter uniforme et casquette pour exécuter des ordres, quels qu'ils soient. Le fait que cela pose problème est mis en évidence par les militaires qui refusent d'exécuter des ordres qui violent par trop le sens de justice, de compassion ou de simple correction qu'ils ont en eux. Cela s'est vu en Israël, en Syrie et probablement dans d'autres armées, même en Suisse.

Il faut donc admettre que de suivre des ordres sans réfléchir est contraire à la dignité humaine. Mais cela met en question l'existence même d'une armée puisque son fonctionnement n'est guère possible sans l'obéissance inconditionnelle de ses soldats. On en arrive ainsi à se demander si l'humanité, répartie en Etats-nations

dont la plupart des gouvernements entretiennent à grands frais des armées et développent des moyens de destruction de plus en plus perfectionnés est indigne de leur maison commune, la merveilleuse planète Terre. De fait, le surarmement mondial confine au grotesque. Pour tant tous les chefs d'Etat protestent de leurs intentions pacifiques. Ils repoussent simplement sur les autres la responsabilité de conflits futurs. Cette attitude est non-seulement indigne, mais encore incapable de mener à un monde en paix.

Dans les pays démocratiques, le pouvoir peut être contrôlé, au moins théoriquement, par le peuple puisque les autorités y sont élues. De plus dans certains pays le droit d'initiative et de référendum permet au peuple d'influencer les décisions politiques. Par contre l'économie libérale n'est soumise à aucun contrôle et n'a pas à s'embarrasser de considérations éthiques ou de justice. Il en est résulté une course effrénée au profit et à l'enrichissement personnel que l'on peut sans exagération qualifier d'indigne.

Que M. Vasella, directeur de l'entreprise Novartis, accepte de toucher des millions de francs par an alors qu'il ne peut pas ignorer qu'il y a des gens qui peinent à tourner avec leurs salaires, est parfaitement indigne. S'il ne le réalise pas, c'est que la richesse, même indécente, est vénérée pour elle-même et provoque l'admiration plutôt que la protestation. Pourtant cette richesse indécente n'a été possible que grâce au travail d'un grand nombre de personnes souvent peu, voire mal payées. Et dans le cas de M. Vasella au moins en partie, grâce aux primes d'assurance maladie toujours plus élevées que tous les citoyens doivent acquitter indépendamment de leur revenu. Il y a donc là une injustice patente dont le système s'accommode, ce qui est aussi indigne. Indignité et injustice sont, à mon avis, des notions liées: est indigne la personne qui s'accommode de l'injustice lorsque cela peut être à son avantage. Cela fait pas mal de monde, en particulier les membres

de conseils d'administration qui acceptent d'empocher des bonus importants, simplement pour être assis quelques heures par an autour d'une table.

En fait on accorde une beaucoup trop grande importance à ceux que l'on appelle les dirigeants et on tend à oublier qu'ils ne sont rien sans ceux qui font le travail utile. Pour citer Karl Hess: *«Toutes les fonctions dirigeantes sont les plus exaltées et les moins importantes dans notre société... un bon paquet de chômeurs endurcis, sans aucun talent utile comme celui de charpentier, ont toutes les qualifications nécessaires pour être dirigeants»* (Karl Hess, *Petit traité-du bonheur et de la résistance fiscale*, Editions Xenia 2009). C'est peut-être un peu exagéré mais ça met l'accent au bon endroit.

L'homme, tout compte fait, n'a rien à dire de l'homme. Il peut se grandir ou se réduire à sa guise: tel un fou qui, sans risque de contradiction, pourra choisir entre le délice des grandeurs et celui de l'indignité.

Jean Rostand

Il y a, à mon avis, une certaine indignité à se prévaloir d'avantages sous prétexte de rang supérieur dans la hiérarchie du pouvoir alors que sans le travail fourni par la base cette hiérarchie s'effondrerait. Dans le petit bureau d'ingénieurs que j'avais créé avec des amis nous avons décidé que tous les employés auraient le même salaire, qu'ils soient ingénieurs, secrétaire ou autre. Cela évite les difficultés liées aux différences de rémunération et aux demandes d'augmentation. Les employés se partagent l'argent disponible résultant de leur travail. Allez proposer ça chez Nestlé!

Pierre Lehmann

Chassez les «indignes» du pouvoir!

Dans sa nouvelle publication parue aux éditions du Seuil, *Destruction massive – Géopolitique de la faim*, Jean Ziegler désigne les affameurs responsables de milliers de morts. Y a-t-il plus indignes que ceux par qui un enfant de moins de 10 ans meurt de faim toutes les cinq secondes? Il faut ici montrer du doigt les multinationales qui amassent des milliards de dollars alors qu'en contrepartie des êtres se voient dépouillés de la moindre ressource qui leur permettrait de survivre. En Côte d'Ivoire, des sociétés pétrolières comme la BP laissent le pétrole s'écouler dans les rivières, sur les terres cultivables, de sorte que le sol ne produit plus aucun aliment et que les villageois doivent fuir, abandonner leurs biens, subir la pire des famines.

J'ai préféré le malheur de perdre votre estime par ma franchise, à celui de m'en rendre indigne par l'avalissement du mensonge.

Laclos

La faim aujourd'hui, comme du temps de Staline ou Hitler, devient une arme de guerre distillée sournoisement par des instances comme le FMI, l'OMC, la Banque mondiale, par les multinationales agroalimentaires, par les spéculateurs en bourse sur les aliments de première nécessité. Jean Ziegler écrit: «*Les Seigneurs de la faim les plus redoutables sont les trusts agro-industriels qui provo-*

quent la famine de centaines de millions d'êtres humains.»

Heureusement, à côté de ces groupes indignes, il y a des organisations qui luttent dans la dignité contre les prédateurs; ils regroupent les paysans, ils tentent d'interdire les biocarburants à base de plantes nourricières. Jean Ziegler affirme que les solutions existent mais ce qui manque surtout c'est la volonté des Etats. On peut qualifier un Etat d'indigne mais que dire de ses dirigeants? Les indignés font la Une des journaux, il serait temps de désigner les «indignes», de les chasser du pouvoir. Qui faut-il museler? Les indignés ou les indignes?

Mousse Boulanger

Je m'indigne mais je m'engage aussi

Il y a longtemps que je suis indigné! Cela m'a poussé, en France, dans les années soixante, à militer pour des causes variées telles que la défense de l'école laïque, la vigilance pour détecter les maltraitances à l'enfant ou l'aide publique pour une culture populaire. Actuellement encore, la cause des sans-papiers, ces êtres rayés en quelque sorte de l'humanité ordinaire, m'est un combat cher.

Mais, en fait, de quoi faut-il s'indigner en dernier lieu sinon de nous-mêmes, nous les Occidentaux en

particulier et la société que nous avons créée et qui fait de nous des gens blasés, gavés, ayant besoin d'un jouet (informatique, télévision, fitness ou autre) pour se sentir vivre.

Comment inverser la tendance, comment donner plus de poids à tout ce qui émerge, ici ou là, en actes positifs, généreux, intelligents? Je pense au bénévolat, si multiple, à la recherche scientifique qui mobilise des milliers de chercheurs dans le monde, au monde de la musique, si exigeant, de la littérature si impor-

tante... Une pensée donc à tous ceux qui font que notre monde est un peu meilleur et marche un peu moins de guingois.

Alors, je continue à m'indigner mais à m'engager aussi, par la pensée et, le plus possible par mes actes quotidiens, mon regard sur le monde, et tout ce qui me porte vers les autres, mes semblables.

Yvette Humbert Fink

L'équité, source de paix et d'harmonie

Les indignés: il me semble que ce mouvement est bien inspiré. Cela me fait penser au mouvement non-violent de résistance qu'avait fondé Gandhi.

On ne peut s'indigner que d'une criante injustice. Or, justice et vérité sont des facultés de l'esprit, non construites sur l'intellect calculeur. C'est l'intellect qui est ici remis en question par sa base.

Gandhi enseignait que la force de vérité, et par conséquent de justice, est supérieure à celle du mensonge et de l'oppression; une force à laquelle rien ne peut résister lorsqu'elle est mise correctement en œuvre. Cela sans devoir rendre le mal pour le mal, donc sans violence sur la vie de l'autre.

Les révolutions historiques se sont construites sur la violence, la force brutale et la haine de l'opresseur. Ensuite, l'opprimé arrivé au pouvoir peut devenir encore plus injuste que son oppresseur. Nous avons maints exemples d'enfants martyrs devenus parents martyrisant leurs enfants. Les Palestiniens vivent aussi ce phénomène.

Le but de l'indignation n'est pas l'intérêt personnel, mais la recherche d'équité. Equité, source de paix et d'harmonie. C'est donc le début d'un éveil spirituel.

On nous parle beaucoup des droits de l'homme à une vie dans la dignité. Cela n'est qu'un côté de la «balance équité». On n'arrive à l'équilibre

qu'en travaillant sur l'autre plateau qui est celui des devoirs permettant la dignité à celui qui les remplit. C'est la charge des devoirs envers la Création et envers les règles qui la composent, dont on parle moins.

Jusqu'ici, les forces réactionnaires, syndicats, grèves, manifestations vont dans le sens: **on veut plus!** Plus de l'Etat, plus du patron, plus de soins, etc. Les «indignés» sauront-ils aller dans le sens du «moins», moins de besoins externes, avec le retour de la capacité d'autonomie et d'entraide.

Janine Favre, Saint-Imier

Des indignes gratinés

Le rapport de trois chercheurs de l'Institut de technologie de Zurich, publié durant l'été 2011, a de quoi glacer les sangs. Ils ont épluché le fonctionnement de 43'000 multinationales, détenues en réalité par 737 «entités» financières, principalement des banques et des assurances, qui portent pour nom Barclays, les «stars» de Wall Street: JP Morgan, Merrill Lynch, Goldman Sachs, Morgan Stanley, etc. Ceux-ci possèdent 80% de la valeur économique et financière du commerce mondial et seul 147 d'entre elles en détiennent 40%. C'est dire la concentration du pouvoir entre une centaine et quelques centaines de dirigeants qui font la pluie et le beau temps sur le quotidien de la plupart des 7 milliards d'individus que nous sommes. Osons dire clairement que c'est l'orgueil et l'infinie présomption de ces plus hautes autorités économiques qui les rendent indignes.

La suite logique de la crise de 2008 où, pour rappel, les Etats ont dû massivement aider les banques et fait que maintenant celles-ci obtiennent du crédit à 1% pour le reprêter au compte-goutte à 3,5 ou 7% aux Etats, donne une idée du paradoxe dans lequel nous pataugeons. De fait, l'emprise de cette logique sur le monde a pris une telle ampleur que nous voyons nos gouvernements locaux ou nationaux vendre leur âme pour des projets délirants, à l'image des monumentales surfaces agricoles africaines vendues ou louées à vil prix à des entreprises chinoises ou du golf mégalo dans les «dunes d'Ecosse» du magnat Trump. Les exemples ne manquent pas. Nous devons à ce jour constater que les

mêmes qui ont participé au déclenchement de la crise par l'encouragement inconsidéré au crédit à tous les étages, se font offrir les rênes du pouvoir, en Italie et en Grèce notamment.

Fort de ce constat, il est toujours possible de prétendre que les indignes sont à chercher dans le voisinage immédiat, chez les aidés sociaux, les démunis, les étrangers, les minorités si possible, c'est tellement plus facile à pointer du doigt. On peut aussi en trouver du côté des instances gouvernementales, locales ou nationales, internationales aussi, qui défendent ce modèle, souvent en toute bonne foi, convaincus de la pertinence de ce système. Beaucoup d'indignes aussi à la petite semaine sévissent dans tous les rouages de la société, et sentent un vent très favorable à leurs affaires actuellement. L'argument généralement évoqué est qu'il n'y a pas moyen de faire autrement.

A mon humble avis, les véritables indignes de cette planète sont à chercher du côté de ces «entités» dirigeantes. Leurs méthodes consistant à ne garder que les domaines qui rapportent du 15 à 25% de rentabilité, à exercer des pressions scandaleuses sur les entreprises pour y parvenir, à externaliser tout ce qui n'est pas aussi «profitable» et créer ainsi une cascade de sous-fifres en ordre décroissant de rentabilité en encourageant automatiquement le retour ou la survie de l'esclavage, est d'une invraisemblable grossièreté.

Et quand on apprend les méthodes de charité à la mode Bill Gates, fi-

nançant à la fois des recherches de vaccins et Monsanto, il nous est offert un bel exemple d'incohérence et de malhonnêteté intellectuelle. Force est de constater que l'indignité prend des formes redoutables. On imagine volontiers l'armada de courtisans, ravis de s'accrocher à ces mannes miraculeuses et les victimes, innombrables, qui auront vu leur condition quotidienne s'aggraver mais obligés de remercier pour le vaccin des enfants, avec sourires à la caméra s'il vous plait.

D'aucuns me rétorqueront que ces méthodes ne datent pas d'hier. C'est vrai mais l'accélération dans la concentration, la vantardise et l'arrogance médiatique des meneurs n'est pas banale et fait courir le risque à l'ensemble de notre société de s'y complaire en attendant la suite.

Ainsi, nous voyons nos politiciens se soumettre aux évidences qui nous sont assénées, par exemple que les marchés financiers sont par définition efficaces, bons juges de la solvabilité des Etats, favorables à réduire les dettes publiques et qu'ils seront «rassurés», ces pauvres petits, en appauvrissant les 99 % restants... Prétendre que l'envolée des dettes publiques est due aux excès des dépenses publiques est un mensonge, réduire les dépenses pour payer les dettes est un non-sens économique.

L'Europe qui continue à se baser sur ces nouveaux outils que sont ces trop fameuses agences de notations ne prend absolument pas la direction indispensable pour parvenir à une harmonisation dans le progrès des systèmes économiques et sociaux des 27 pays. Cela supposerait la mise en commun d'importantes ressources budgétaires, dégagées par le développement d'une fiscalité européenne équitable, véritablement redistributrice. Et à la condition première que les Etats se départissent de leur soumission aux marchés financiers tenus par cette fine équipe des 737.

Edith Samba

Un magistrat digne

Baltasar Garzon est poursuivi par deux organisations d'extrême droite qui ne supportent pas qu'il ait voulu rouvrir le délicat dossier du franquisme. Le célèbre magistrat espagnol avait déjà défrayé la chronique en 1998 en obtenant l'arrestation à Londres du dictateur et tortionnaire chilien Pinochet. Le constat est malheureusement clair: Baltasar Garzon dérange et on cherche à le faire taire. Tous les défenseurs des droits de l'homme et de la démocratie devraient se mobiliser pour le soutenir. Baltasar Garzon est un magistrat digne et ceux qui cherchent à l'abattre sont à classer parmi les indignes. / RCy

Le directoire de la Ligue du Gothard, 1940-1945

Michel Perdrisat, Editions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011



Né au Locle en 1945, pilote militaire depuis 1967, entré au service de Swisair en 1975, Michel Perdrisat a terminé sa carrière de pilote comme commandant de bord sur MD-11 en 2001. Il a alors entrepris des études en histoire contemporaine, en sociologie et en histoire des religions à l'Université de Fribourg, obtenant une licence en lettres à l'âge où la plupart des gens profitent d'une retraite bien méritée.

La dernière page de la couverture résume bien le livre. Été 1940: les troupes allemandes sont entrées dans Paris, la

France est défaite et la Suisse encerclée par les forces de l'Axe. Le 25 juin, le président de la Confédération Marcel Pilet-Golaz prononce un discours pour le moins équivoque, laissant entendre qu'une réforme autoritaire de la démocratie est à l'ordre du jour. Un esprit de défaitisme se répand dans la population.

C'est dans cette atmosphère sombre que la Ligue du Gothard est fondée par de jeunes gens désireux de s'engager pour l'indépendance du pays. Très vite pourtant, la Ligue est accusée de me-

ner une politique ambiguë, car elle cherche à lier l'esprit de résistance à celui de rénovation de la vie politique suisse dans un sens antilibéral et antidémocratique.

Le livre de Michel Perdrisat s'efforce de déterminer quels étaient les objectifs véritables du directoire de la Ligue du Gothard face à la menace nazie. Un ouvrage que les jeunes et les aînés doivent absolument lire car il retrace une page peu connue de l'histoire suisse.

Rémy Cosandey

L'intégration européenne, un devoir allemand

Helmut Schmidt, Le Temps, 7 décembre 2011

«*Quand l'Allemagne sera-t-elle enfin un pays normal?*» demande un député à l'ancien chancelier d'Allemagne. «*Pas dans un temps prévisible*», est la réponse «*à cause de notre histoire monstrueuse et unique*», allusion aux conflits entre le centre et la périphérie de l'Europe, surtout lors des «deux guerres de 30 ans» (belle synthèse!), celle de 1618 à 1658 et celle de 1914 à 1945. L'Allemagne y fut, dit-il, victime lors de la première, cause et victime lors de la seconde, sans oublier la Shoah.

Actuellement, on se méfie, on craint et on jalouse l'Allemagne stable et solide. La survenue de l'euro (1991),

la «globalisation», la surpopulation, le vieillissement, la diminution du pourcentage des Européens dans le monde, tout devrait susciter la cohésion européenne pour survivre, pas une confédération, dit-il, mais «un groupement d'Etats qui se développent de façon dynamique».

Helmut Schmidt invite ses concitoyens à ne pas oublier: 1) leur devoir de solidarité vis-à-vis de tous ceux qui, dès 1945, ont contribué au redressement du pays; 2) le fait que les excédents économiques sont, pour leurs partenaires, des déficits, des dettes; 3) que l'Allemagne a besoin d'être enca-

drée dans le processus d'intégration en cours et 4) que le système fédéral, l'ordre économique et social qui sont les leurs, ne doivent pas être érigés en modèle, mais «comme un exemple parmi d'autres possibilités». (écoutons bien, nous autres Suisses).

Il rappelle enfin que l'état actuel de l'Europe n'était imaginable «ni en 1918, ni en 1933, ni en 1945» et souhaite que l'UE renaisse de ses failles «grâce au travail de tous». Un bel hommage, ma foi.

Henri Jaccottet

Mon enfant réussit sa scolarité

Isabel Pérez, Editions Favre, 2011

Enseignante et médiatrice scolaire, Isabel Pérez a enseigné dix ans à des adolescents en difficultés scolaires. Fondatrice d'IPCoaching à Lausanne, elle met son expérience au service des écoliers. C'est ainsi qu'elle vient d'éditer un guide qui permettra de faciliter le quotidien des parents dans l'accomplissement scolaire leurs enfants.

En 200 pages, ce livre répond à toutes les questions que peuvent se poser les parents. Pourquoi le cadet se retrouve-t-il en échec alors que l'aîné a traversé sa scolarité sans ombre au tableau? Comment réagir lors que les résultats ne sont pas prometteurs, dans une perspective de concurrence et de course aux diplômes?

Isabel Pérez n'élude aucune question. Elle aborde les problèmes les plus di-

vers, qui sont énumérés dans des chapitres courts et explicites. Elle traite notamment du parcours scolaire, de l'hygiène de vie, de la motivation, des objectifs, de l'accompagnement dans les devoirs, des situations conflictuelles à l'école et de la relation parents-école. Dans une deuxième partie elle explique comment il est possible de surmonter certaines difficultés, par exemple, les troubles spécifiques du langage écrit, la

dysphasie, les troubles de déficit de l'attention et la dyspraxie. Dans une dernière partie, elle indique où trouver de l'aide: «*Afin que l'estime de soi des élèves soit préservée, que l'enfant ne soit pas dégoûté de l'école, et ne s'en détourne dans les premières années, il est important de faire face aux éventuels problèmes en s'adressant à des professionnels adéquats, et ce dès le plus jeune âge*».

Rémy Cosandey

Vers la sobriété heureuse

Pierre Rahbi. Actes Sud, 2010

Comment résumer le dernier livre de Pierre Rahbi? Il pose à la fois le diagnostic de l'état de notre Planète et propose des remèdes modestes que chacun peut administrer en prenant conscience de ses propres responsabilités, si limitées soient-elles. Le titre est tout un programme.

Susanne Gerber



Une alternative au tribunal

Après Morges et Nyon, Yverdon pense instaurer la conciliation extrajudiciaire pour le premier délit commis par un mineur. L'idée est d'offrir au lésé le choix de ne pas porter plainte, mais de discuter d'une réparation en nature – un travail au service de la population –, voire financière, à laquelle le mineur serait tenu par contrat. Le Conseil a accepté un postulat des Verts demandant de mettre en place cette alternative à la justice des mineurs. Le municipal de la Police a indiqué qu'il planchait déjà sur la question.

D'après *24 Heures*, 6 décembre 2011

Adoucir les murs, redonner espoir...

Sur la Côte Caraïbe du Nicaragua, Michael Hammond Sambola, artiste peintre de 24 ans, d'origine africaine, manie aussi bien le pinceau que les discours contre la discrimination, l'intolérance et le machisme. Depuis 2007, il met son art et son don pour la communication au service de la jeunesse de la Côte, aidant à concevoir et à créer de grandes fresques murales à Bluesfied, principale ville de la région. Avant l'élaboration d'une fresque, le thème central est discuté par un groupe d'une vingtaine de jeunes.

L'animateur et son adjoint mènent aussi un important travail de prévention contre la drogue, le sida et la violence intrafamiliale. Tout ce qui touche à ce

mouvement MURALES tend à faire évoluer les mentalités et à augmenter chez les jeunes l'estime d'eux-mêmes. Michael Hammond Sambola a déjà formé plus d'une dizaine de peintres capables d'enseigner les techniques muralistes et le mouvement ne cesse de s'étendre à d'autres villes de la région. A noter que Michael Hammond Sambola a été en décembre 2011 l'hôte d'EIRENE-Suisse et a réalisé une peinture murale avec les jeunes de Plan-les-Ouates (GE).

D'après *Le Courrier*, 3 décembre 2011

Un navire-hôpital au service des plus démunis...

Œuvre d'entraide internationale créée en 1978 sur des valeurs chrétiennes, l'Association Mercy Ship offre des soins chirurgicaux et médicaux aux plus démunis sur un bateau possédant des salles d'opération et un scanner semblables à ceux d'un hôpital. Sur le navire, tous les intervenants sont bénévoles et paient, de plus, voyage et frais de séjour. Chirurgiens en soins dentaires, en orthopédie, en reconstruction faciale, en ophtalmologie, en gynécologies, infirmières mais aussi ingénieurs agricoles, en hydraulique, techniciens, de même que tout le personnel permettent le fonctionnement de cette impressionnante machine... Au total, plus de mille personnes par an se relaient sur le bateau pour des missions plus ou moins longues. Leur but est double: soigner, opérer mais aussi améliorer les systèmes de santé locaux en formant

des médecins. Le navire reste 10 mois dans un pays, cette année en Sierre

Leone. Un ophtalmologiste d'Yverdon revient de sa troisième mission en Afrique de l'Ouest durant laquelle il a effectué 15 à 18 opérations par jour.

D'après *La région-Nord Vaudois*, 2 décembre 2011

Oiseaux, écureuils, hérissons, papillons, lézards...

l'UNIL vient de prendre l'engagement moral pour entretenir et aménager son terrain afin de favoriser la survie de la faune sauvage. Avec son adhésion à la Charte des jardins, elle poursuit son engagement en faveur du développement durable. Les arbres trop taillés, l'éclairage nocturne abondant et l'utilisation immodérée d'herbicides sont des pratiques à éviter pour ne pas nuire à la faune et à la flore locale. La Charte des jardins soutient ses signataires en proposant une série d'astuces à appliquer au terrain pour garantir le maintien de la biodiversité. www.energie-environnement.ch et www.unil.ch/campus-plus

D'après *l'uniscope* no 568

N'hésitez pas à envoyer vos bonnes nouvelles à Yvette Humbert Fink, 26, rue de la Paix, 1400 Yverdon-les-Bains, tél./faxe 024 425 35 15.

Merci!

Le marché de la santé

Dans une pièce de Jules Romain, le Docteur Knock prononce cette réplique célèbre: «*Les gens bien portants sont des malades qui s'ignorent*». Cette phrase doit nous faire réfléchir car la santé est devenue aujourd'hui une affaire juteuse. Les entreprises pharmaceutiques réalisent des bénéfices qui se chiffrent en milliards de francs, les médecins spécialisés appliquent des tarifs excessifs et les dirigeants des caisses-maladie s'octroient des salaires et des bonus souvent indécents.

Le système que nous avons en Suisse – et dans les autres pays – est principalement basé sur la

consultation du médecin et la prise de médicaments pour n'importe quelle affection. Il ne favorise pas les médecines alternatives et ne mentionne même pas la prévention. Dans son texte sur l'assurance-maladie (*Le peuple des moutons*, pages 109 à 113), Henri Jaccottet explique bien cette situation. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Dans notre prochain forum, nous donnerons la parole à tous ceux qui considèrent que la santé ne doit pas être une lutte pour le pouvoir, pour le prestige ou pour l'argent. Nous attendons vos témoignages et vos contributions.

L'essor

Journal indépendant travaillant au rapprochement entre les humains et à leur compréhension réciproque.

Rédacteur responsable
Rémy Cosandey
Léopold-Robert 53
2300 La Chaux-de-Fonds
032/913 38 08; redaction@journal-lessor.ch

Équipe de rédaction
Mousse Boulanger, Rémy Cosandey, Yvette Humbert Fink, Susanne Gerber, François Iselin, Henri Jaccottet, Pierre Lehmann, Emilie Salamin-Amar, Edith Samba.

Administration et retours
L'Essor – Abonnements
Tunnels 16
2300 La Chaux-de-Fonds
ou par courriel : info@journal-lessor.ch
www.journal-lessor.ch

Abonnement annuel : CHF 36.–
Compte postal : Journal l'Essor, 12-2620-0

Composition et impression
Société coopérative du Journal de Sainte-Croix - 1450 Sainte-Croix

L'essor - ISSN 1023-5663

délai pour le prochain numéro : 15 mars 2012
prochain forum : Le marché de la santé